

# RAPPORT D'ESSAI

- Demandeur :** JAIN EUROPE  
Grove House, 551 London Road Isleworth,  
Middlesex.  
TW7 4DS  
ROYAUME UNI
- Date et référence de la commande :** COMMANDE JEL MAY 2010 du 27/05/10 de Anne  
LE GOFF
- Objet :** Examen de l'inertie d'un matériau destiné à entrer en  
contact avec des aliments :  
- **essai de migration globale**
- Documents de référence :**
- NF EN 1186 - 2 (janvier 2003)
  - NF EN 1186 - 3 (janvier 2003)
  - NF EN 1186 - 14 § 3 (janvier 2003)
  - Procédure LNE n°621A0502 (Méthode alternative interne pour la transesterification)
  - Directive CEE n°85/572 du 19/12/85
  - Directive CE n°2002/72 du 06/08/02
  - Directive CE n°2004/1 du 06/01/04
  - Directive CE n°2004/19 du 03/03/04
  - Directive CE n°2005/79 du 18/11/05
  - Directive CE n°2007/19 du 2 avril 2007
  - Directive CE n°2008/39 du 6 mars 2008
  - Directive CEE 82/711 du 18/10/82
  - Directive CE n°97/48 du 29/07/97
  - Note d'information de la DGCCRF n° 2004-64 du 06/05/04
- Identification de l'échantillon :** PVC expansé integral foam

## 1. DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

Date de réception : 18 mai 2010

Référence : PVC expensé integral foam

Nature chimique : PVC

Cet échantillon est destiné à entrer en contact avec des produits aqueux, acides, alcoolisés, gras et des produits laitiers.

## 2. CONDITIONS D'ESSAIS ET RESULTATS

Date de début de réalisation des essais : 4 juin 2010

Les résultats de migration, donnés dans le tableau ci-dessous, sont constitués de la moyenne des valeurs individuelles et sont exprimés en mg/dm<sup>2</sup>, après application d'un facteur correcteur pour les essais simulant le contact avec les aliments gras :

Conditions de contact sur l'échantillon selon la norme NF EN 1186 – 1 (janvier 2003)	Liquide simulateur	Observations des éprouvettes	Observations du liquide simulateur	Valeurs individuelles (à 0,1 mg/dm <sup>2</sup> près)	Facteur correcteur	Résultat de migration à 0,1 mg/dm <sup>2</sup> près (Essai milieu aqueux) à 1 mg/dm <sup>2</sup> près (Essai milieu gras)
10 jours à 40°C	Acide acétique 3%	Aucune modification	Aucune modification	82,2 78,8 82,9	-	81,3
10 jours à 40°C	Ethanol 50%	Aucune modification	Aucune modification	18,9 19,9 20,7	-	19,8
10 jours à 40°C	Ethanol 95%	Aucune modification	Aucune modification	20,2 20,6 28,4	2	11,5
2 jours à 20°C	Isooctane	Aucune modification	Aucune modification	2,8 2,9 3,6	2	1,6

Remarque : Lors de l'essai en milieu gras le matériau absorbe trop d'huile. Le dosage de la migration n'a pu être effectué. L'isooctane et l'alcool éthylique à 95% ont été choisis comme liquides simulateurs gras conformément à la directive CE 97/48.

suite du rapport page suivante

**Notes :** Rappel des limites maximales autorisées :

- Pour les simulants aqueux, l'isooctane et l'éthanol à 95 % :
  - 10 mg/dm<sup>2</sup> avec un écart analytique de 2 mg/dm<sup>2</sup>,
  - 60 mg/kg avec un écart analytique de 12 mg/kg.
- Pour l'huile d'olive et l'huile de tournesol :
  - 10 mg/dm<sup>2</sup> avec un écart analytique de 3 mg/dm<sup>2</sup>,
  - 60 mg/kg avec un écart analytique de 20 mg/kg.

### 3. CONCLUSION

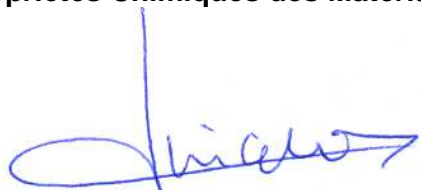
Dans les conditions d'essais retenues, la migration globale du matériau est supérieure aux limites fixées par la réglementation dans les liquides simulateurs représentant les aliments acides, alcoolisés jusqu'à 50% et les produits laitiers concernés selon annexe VIII de la directive n°2007/19/CE qui amende la directive n°85/572/CEE au 01/05/08 (Simulants B, C de la directive 85/572)

Dans les conditions d'essais retenues, la migration globale du matériau est inférieure aux limites fixées par la réglementation dans les liquides simulateurs représentant les aliments gras pour lesquels il est accepté un facteur correcteur au moins égal à 2 ( isooctane et alcool éthylique à 95% liquides simulateurs gras choisis conformément à la directive CE n°97/48 )

Nota bene : Les constituants du matériau doivent être autorisés par la réglementation européenne et française concernant les matériaux au contact des aliments

Trappes, le 8 juillet 2010

Le Responsable du Département  
Propriétés Chimiques des Matériaux



THIERRY VINCELOT

Réalisation de l'essai  
Marie-Claire BOUCHER  
La Responsable de l'essai



Maryline BESSUAND



Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou aux matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.